



Parlons-en, 8 février 2012

De l'hébergement au logement

Environ quarante personnes sont présentes aujourd'hui. Le thème de ce Parlons-en : réfléchir aux passerelles entre la rue, l'hébergement et le logement. Des représentants de plusieurs organisations sont venus pour en discuter, notamment Un Toit Pour Tous (association et bailleur social de 400 logements), Grenoble Habitat (bailleur social), la FNARS (Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale) et le SATIS (Service d'Accompagnement Temporaire d'Insertion Sociale).

Les actus de la rue

Déclenchement du niveau 3: plan « très grand froid »

« Le thermomètre y est pour quelque-chose, mais la pression des associations aussi! »

Le gymnase Vieux-Temple a été mis à disposition, il compte une cinquantaine de places et accueille tous les publics (familles et personnes seules). Deux autres lieux ont été ouverts sur l'agglomération: une salle des fêtes à Echirolles et un gymnase à Fontaine (pour les hommes seuls). « Certains ont décidé de ne pas y aller. Parfois, la sécurité d'un

squat est préférable à la sécurité d'un hébergement d'urgence. » D'autant plus que, dès que les températures remonteront, les gens pourront être remis à la rue. « Comme tous les ans, le gouvernement a peur que des SDF meurent en hiver. Alors que s'il y a des décès une fois l'hiver passé, ça se voit moins... »



Retour sur les photos prises par la Police Municipale

« Les policiers n'ont pas tous les droits. Prendre des photos de gens de la rue, on ne peut pas. »

Au « Parlons-en » du mois dernier, une participante avait dénoncé la conduite de policiers qui photographiaient des gens de la rue devant la Maison du Tourisme.

Deux agents de la Police Municipale sont là aujourd'hui pour confirmer que ce geste est illégal. « On ne sait pas qui l'a fait. On continue de chercher. »

Les relations entre gens de la rue et commerçants

« Certains commerçants sont très heureux qu'un SDF choisisse leur vitrine, ce qu'ils craignent c'est plutôt les groupes alcoolisés. »

Les policiers signalent des tensions dans le centre-ville. « On vient faire passer le message au Parlons-en parce-qu'il n'y a pas de cellule de veille l'hiver. » Leur crainte est de voir les rapports entre commer-

çants et gens de la rue dégénérer. « Si tout le monde y met du sien, les commerçants font leurs affaires, les gens de la rue font la manche, et nous on n'intervient pas. »

La Piscine, une fabrique de solutions pour l'habitat

« Les personnes qui se mobilisent pour le logement ne sont pas toujours celles concernées par le mal-logement. C'est ça aussi "la Piscine" : imaginer de nouvelles choses avec les gens. »

« La Piscine - fabrique de solutions pour l'habitat » avance. La semaine de lancement en janvier a été riche de rencontres, de bricolages, d'ateliers et de débats. Une vidéo retraçant la naissance du lieu est aujourd'hui en ligne sur le site internet. Chaque mardi,

des chantiers se mettent en place. Construction d'un auvent, réflexions autour d'une bagagerie, d'accueil pour les chiens, d'unités mobiles pour l'occupation de friches... Des idées prennent forme, les portes sont ouvertes tous les mardis de 10h à 17h.

Le nouveau site de la Piscine:
www.fabriquedesolutions.net

13 rue du Tremblay, Echirolles
(Ligne 1 arrêt Viscose)
Ouverture tous les mardis de 10h à 17h



De l'hébergement au logement

La sortie du rapport 2012 sur le mal-logement

« Ce qui a été dit à Paris lors de la présentation du rapport est hallucinant. Il y a une vraie répression du pauvre. » Quelques chiffres extraits du rapport sont présentés (voir

annexe en page 6). Le 15 mars à 17h30, à la Maison du tourisme, Un toit pour Tous présentera plus en détail la situation et les réalités en Isère.

« On recense en France 685 000 personnes privées de domicile personnel, et 33 000 dormant dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, abri de fortune) ou des centres d'hébergement d'urgence »

A-t-on tous envie d'un logement ?

Est-ce que vivre dans la rue peut être un choix ? « J'ai connu un homme qui, après 10 ans de rue, a eu un appartement. Certaines nuits, il ne se supportait plus lui-même entre les murs. » On se dit aussi qu'il existe différentes façons d'habiter, et différents types d'habitat: c'est notamment l'une des explorations de

“La Piscine”. Mais, de l'avis de la majorité des participants, le non-logement est largement subi et rarement choisi: difficile de ne pas être indigné par les politiques actuelles, les coûts des loyers, et les nombreuses atteintes au droit au logement - droit fondamental inscrit dans la loi et écorché dans la pratique.

« Nous, en tant que bailleurs, on a eu l'expérience de gens qui refusaient d'être dans un logement, c'est aussi un choix de vie. »

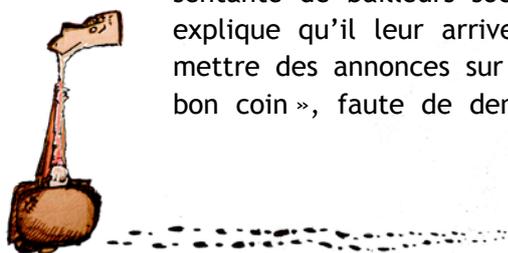
« Ce n'est pas que les gens ne veulent pas, c'est qu'ils ne peuvent pas! »

Difficile d'accéder au logement...

Habituellement, il faut être dans le réseau de l'action sociale pour accéder à un logement social. Mais certaines personnes n'y sont pas ou ne veulent plus y être. Une représentante de bailleurs sociaux explique qu'il leur arrive de mettre des annonces sur « le bon coin », faute de deman-

deurs. Mais les labyrinthes par lesquels il faut passer, les contraintes et les exigences des bailleurs (surtout privés), l'augmentation considérable des loyers et la baisse du niveau de vie multiplient les barrières à franchir et on a vite fait d'être exclu du circuit.

« Quand il y a deux ans d'attente et des kilomètres de papiers à remplir pour accéder au logement social, on n'a pas toujours la force de se mettre dans le circuit. »



...et difficile de s'y maintenir

« La précarité ne s'arrête pas derrière la porte. "Enfin chez nous !" est vite remplacé par "on va perdre l'appart"... »

« Tout le monde veut un logement ! Le problème, c'est plutôt les difficultés qui nous tombent dessus une fois qu'on y est. » La baisse des aides publiques, l'augmentation des charges, le coût des cautions, des loyers, des meubles... « Parfois, on met encore plus les gens en difficulté en les faisant passer de l'héber-

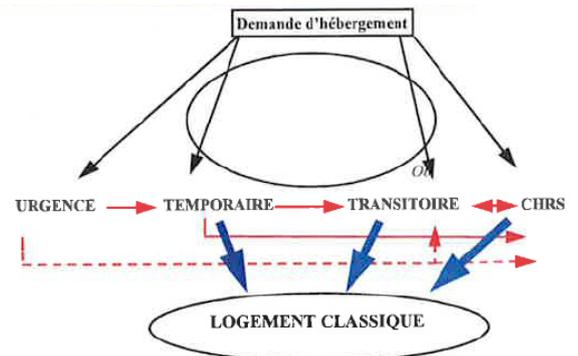
gement au logement. » Lorsqu'on vit avec le RSA, le moindre pas de côté est impossible, pas de droit à l'erreur. « Une bête erreur de consommation, un abonnement télé par exemple, et c'est l'engrenage. Surtout qu'on vit dans une société de consommation qui nous sollicite sans arrêt, on n'a pas tous les mêmes armes. »

« Le logement d'abord », sans passer par la case hébergement ?

« L'idée est d'éviter que les personnes soient ballottées d'hébergement en hébergement. »

Un représentant de la FNARS présente la stratégie « Logement d'Abord », une politique de l'Etat qui vise à rompre les parcours « en escalier » (hébergement d'urgence, puis temporaire, puis de réinsertion, puis logement...) en favorisant l'accès direct au logement. L'une des motivations de l'Etat est liée au coût des centres d'hébergement. « Ça semble être une bonne idée, mais il faut rester vigilants sur sa mise en route. Il faut notamment bien réfléchir aux modalités de l'accompagne-

ment. » Une réunion a eu lieu la veille à la préfecture, regroupant acteurs associatifs, institutionnels et bailleurs. Une politique à suivre.



Le « parcours classique » -

Relais Ozanam, www.relaisozanam.org

Accompagner, éduquer?...

« Vous n'avez pas à nous éduquer, on est des personnes majeures ! Un éducateur, il éduque pas, il accompagne »

Plusieurs facettes à l'accompagnement. Certains veulent s'en détacher: « Maintenant qu'on a un logement "classique", laissez-nous tranquilles. » Pour d'autres au contraire, l'accompagnement est essentiel quand on débarque dans un logement avec toutes les difficultés financières et de vie que ça implique. Un participant évoque la nécessité, pour les travailleurs sociaux, « d'éduquer les gens pour qu'ils comprennent que l'aide sociale est conçue

dans leur intérêt. » Le mot « éduquer » fait débat: « je n'ai pas besoin d'être éduquée, moi. Et quand une personne majeure ne veut pas être accompagnée vous faites quoi? Vous lui passez les menottes? » Des échanges qui font écho au principe de "l'aide contrainte" existant dans certains pays, où les SDF peuvent être menés "contre leur gré mais pour leur bien" dans des lieux d'accueil. « Attention, ça peut aller très loin... »



On a parlé de la liberté des personnes face à l'accompagnement, de la précarité dans le logement, du cercle de l'endettement ;



On a décidé de réfléchir à la mise en place d'un nouveau temps de débat sur le logement.

Les prochaines rencontres :

Parlons-en, Jeudi 8 mars, à 10h

Maison des Habitants Centre-Ville, 2 rue du Vieux Temple. **Le thème:** les femmes en errance, les violences qui leur sont faites, et la mixité ou la non mixité dans les lieux d'accueil.

Collectif grenoblois pour les morts de la rue, Jeudi 23 février, 16h30

Point D'Eau, 31 rue Blanche Monier.

La Piscine, Fabrique de solutions pour l'habitat

Tous les mardis de 10h à 17h, 13 rue du Tremblay, Echirolles (ligne 1 arrêt Viscose).

Quelques sites et contacts:

Parlons-en: (Tous les comptes-rendus sont en ligne)

www.arpenteurs.fr/Parlons-en

La Piscine- Fabrique de solutions pour l'habitat:

www.fabriquedesolutions.net

FNARS Rhône-Alpes:

www.fnars-ra.org

Un toit pour tous:

www.untoitpourtous.org

Fondation Abbé Pierre (rapport Mal-logement téléchargeable):

www.fondation-abbe-pierre.fr

Collectif grenoblois pour les morts de la rue:

mortselarue.grenoble@gmail.com; 04 76 44 14 04 (Point d'Eau)



LES CHIFFRES DU MAL-LOGEMENT

3,6 millions de personnes sont mal logées

	NOMBRE DE PERSONNES	
	Détail par catégories	Total hors doubles comptes
PERSONNES PRIVÉES DE DOMICILE PERSONNEL		
- DONT SANS-DOMICILE (1)	+133 000	
- DONT PERSONNES EN RÉSIDENCES SOCIALES EX NIHILO (HORS FTM ET FJT) (2)	+ 18 116	
- DONT RÉSIDENCE PRINCIPALE EN CHAMBRE D'HÔTEL (3)	+ 38 000	
- DONT HABITATIONS DE FORTUNE : CABANE, CONSTRUCTION PROVISoire, PERSONNES VIVANT À L'ANNÉE EN CAMPING OU EN MOBIL-HOME... (3)	+ 85 000	
- DONT PERSONNES EN HÉBERGEMENT « CONTRAINT » CHEZ DES TIERS (4)		
TOTAL	+ 411 000	+ 685 116
PERSONNES VIVANT DANS DES CONDITIONS DE LOGEMENT TRÈS DIFFICILES (5)		
- DONT PRIVATION DE CONFORT	+ 2 123 000	
- DONT SURPEULEMENT « ACCENTUÉ »	+ 800 000	
<i>moins les personnes cumulant inconfort et surpeuplement</i>	-145 000	
TOTAL		+ 2 778 000
PERSONNES EN SITUATION D'OCCUPATION PRÉCAIRE		+ 172 847
LOCATAIRES D'UN LOGEMENT LOUÉ MEUBLÉ (HORS HÔTELS OU GARNIS ET HORS ÉTUDIANTS)* (6)		
« GENS DU VOYAGE » QUI NE PEUVENT ACCÉDER À UNE PLACE DANS LES AIRES D'ACCUEIL AMÉNAGÉES** (7)		+ 80 116
<i>Moins les doubles comptes entre les catégories du tableau (personnes cumulant plusieurs situations de mal-logement), hors les personnes cumulant « inconfort et surpeuplement »</i>	- 65 000	
TOTAL DES PERSONNES MAL-LOGÉES (A)		= 3 651 079

SOURCES

- (1) Insee, à partir du Recensement général de la populations (RGF) 2006, de l'enquête Établissements sociaux (ES) 2008, sources administratives.
 (2) Ministère du Logement, 2010.
 (3) Insee, RGP 2006.
 (4) Insee, Enquête nationale Logement (ENL), 2002.
 (5) Insee, ENL, 2006. In Insee première n°1330, janvier 2011.
 (6) Fondation Abbé Pierre, à partir des données de l'Insee - ENL 2006.
 (7) Estimation Fondation Abbé Pierre, à partir des données du ministère du Logement, 2010.
 (8) Jean-Claude Driant, exploitation de l'ENL 2006 pour la Fondation Abbé Pierre.
 (9) ENL 2006. Calcul Insee à partir d'une variable DGALN, ministère du Logement.
 (10) Fondation Abbé Pierre, à partir des données de l'Ined et de l'Insee - ENL 2002.
 (11) ENL 2006.
 (12) Estimation Fondation Abbé Pierre, à partir des données du ministère de l'Intérieur, 2010.

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

* Parmi l'ensemble des personnes locataires d'un logement loué meublé (hors hôtels et garnis, et hors étudiants), soit 432 118 personnes, l'Insee indique que près de 40 % appartenaient au 1^{er} quartile de niveau de vie, soit 172 847 personnes (chiffre retenu par la Fondation).

** Sachant que les Schémas départementaux d'accueil des Gens du voyage établissent un objectif à 41 569 places en aires d'accueil pour répondre à l'ensemble des besoins, et que 21 540 places étaient disponibles fin 2010, on peut estimer que 20 029 familles n'ont pas accès à une place en aire d'accueil aménagée, soit 80 116 personnes (en appliquant un ratio de 4 personnes par famille).

*** 695 648 enfants de 18 ans sont retournés vivre chez leurs parents ou grands-parents (après avoir occupé un logement indépendant pendant plus de 3 mois). En retirant les étudiants, ceux qui n'ont pas le projet d'habiter dans un logement indépendant et ceux qui ont le projet et les moyens financiers, et en retirant également le "noyau dur" des personnes en hébergement contraint chez des tiers (déjà comptabilisé parmi les 3,6 millions de personnes mal-logées), on peut estimer que 240 599 personnes sont « résignées » par rapport à leur situation d'hébergement chez leurs parents.

**** Au cours des trois dernières années (2008 à 2010), il y a eu 125 849 demandes de concours de la force publique faisant suite à une décision de justice prononçant l'expulsion. Ces locataires deviennent de fait occupants sans droit ni titre et peuvent être expulsés sans nouvelle décision de justice (certains décident de quitter leur domicile, sous la contrainte de la procédure et avant l'intervention des forces de l'ordre). Si l'on extrait de ces ménages les 33 616 ménages qui ont effectivement été expulsés avec le concours de la force publique de 2008 à 2010, on trouve le résultat suivant : 125 849 - 33 616 = 92 233 ménages qui se retrouvent dans des situations extrêmes de fragilité.

Plus de 5 millions de personnes sont fragilisées par la crise du logement

	NOMBRE DE PERSONNES	
	Détail par catégories	Total hors doubles comptes
PROPRIÉTAIRES OCCUPANT UN LOGEMENT DANS UNE COPROPRIÉTÉ EN DIFFICULTÉ (356 686 LOGEMENTS) (8)		+ 729 636
LOCATAIRES EN IMPAYÉS DE LOYER (494 800 MÉNAGES) (8)		+ 1 252 000
PERSONNES EN SITUATION DE SURPEULEMENT « AU SENS LARGE », HORS SURPEULEMENT « ACCENTUÉ » (9)		+ 3 224 000
PERSONNES EN HÉBERGEMENT « RÉSIGNÉ » (HORS HÉBERGEMENT CONTRAINT)*** (10)		240 599
<i>Moins les doubles comptes (personnes cumulant plusieurs situations de fragilité)</i>	- 292 000	
TOTAL DES PERSONNES EN SITUATION DE FRAGILITÉ (B)		= 5 154 235
<i>Moins les doubles comptes entre les deux tableaux (personnes cumulant situations de mal-logement et de fragilité)</i>	- 575 000	
TOTAL GÉNÉRAL (A+B)		= 8 230 314

Sachant par ailleurs que² :

- 1 220 000 ménages sont en attente d'un logement social (11),
- 3 800 000 ménages sont en situation de précarité énergétique (11),
- 1 305 200 locataires sont en difficulté de paiement (hors ménages en impayés de loyer) (6),
- 565 000 propriétaires et accédants sont en difficultés de paiement dont 70 000 ménages en impayés de charges et de remboursement d'emprunt (11),
- 92 233 ménages occupent un logement sans droit ni titre suite à une décision de justice prononçant l'expulsion****(12).

Statistiquement, ces derniers chiffres ne peuvent être cumulés sans risques de doubles comptes (des personnes confrontées à différentes problématiques pouvant être comptabilisées plusieurs fois). Leur ampleur est telle cependant, qu'ils permettent de prendre la mesure réelle du problème du logement dans notre société et d'estimer que...

10 millions de personnes sont aujourd'hui touchées, de près ou de loin par la crise du logement.

2. Ces chiffres concernent ici des ménages, ce qui signifie que le nombre de personnes est plus élevé encore.